39ème CONGRÈS de la FNPPSF
1er avril 2012 Argelès s/Mer

Congrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 39ème Congrès National de la FNPPSF s'est récemment déroulé à Argelès s/mer. Lors de l'assemblée générale du 1er avril 2012, Jean Kiffer a été réélu à la présidence de la fédération à une très forte majorité. Le président national et le comité directeur sont réélus pour un mandat de 4 ans.

Nouveau bureau :

Président national : Jean Kiffer
Vice-président (Façade Atlantique) et Secrétaire Général : Paul Vinay
Vice-président (Façade Manche et Mer du Nord) : Jean Lepigouchet
Vice-président (Façade Méditerranée) : Daniel Métivier
Secrétaire général adjoint : Graziano Garzi
Trésorier national : Loïc Rivoallan
Trésorier national adjoint et conseil : Jacques Flatin

La parfaite organisation de ce congrès par la Délégation FNPPSF Languedoc-Roussillon a été unanimement saluée par des présidents venus de toute la France.
Cette manifestation a connu une grosse affluence ; elle était largement soutenue par les élus locaux (Conseil Général, Conseil Régional) qui ont souligné l'impact socio-économique très important de la plaisance et de la pêche de loisir sur leur littoral.
Serge Pallares, président de la Fédération Française des Ports de Plaisance, a pris la parole en assemblée générale pour affirmer son soutien aux plaisanciers et exprimer la volonté de dialoguer et de travailler avec les cinq fédérations signataires de la charte.
Le représentant de la SNSM s'est félicité des échanges réguliers avec la FNPPSF en soulignant l'importance du partenariat national mis en place depuis 2 ans. Il a aussi rappelé les actions communes à venir et la création de 4 grands événements consacrés à la sécurité sur les 4 façades.
Jean Kiffer a donné lecture de son Rapport Moral 2011. Il a rappelé l'importance des enjeux actuels et les prochaines avancées attendues dans le cadre de la Charte pour une pêche éco-responsable. Il a confirmé la mise en place d'un partenariat national avec le Crédit Maritime et sa volonté de travailler avec les autres fédérations signataires de la charte dans tous les domaines. Un projet d'Assises Nationales de la Plaisance et de la Pêche en Mer en 2013 pourrait être l'occasion de formaliser les orientations communes à tous les usagers de la mer.